

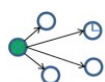
Méthode Accélérateur de projet / Co-développement

Pour assurer le succès d'une telle démarche, il est important de s'appropriier la méthode et de suivre les règles qui en découlent.

Conditions de réussite

Pour assurer le succès d'une telle démarche, l'animateur rappelle les règles. Les participants apportent leur aide dans un esprit bienveillant et sans "juger". Cet exercice requiert de la part des utilisateurs une attention aux autres. Ne pas faire d'intervention trop longue.

Cette méthode est très efficace quand la situation et la demande sont clairement posées, que le public est hétérogène.



Étape 1 : exposé de la problématique ou de la situation (5 min)

La personne qui a accepté de soumettre son problème expose le plus clairement possible la situation et son contexte. Elle exprime ensuite la façon dont elle définit le problème. Les autres membres de l'équipe écoutent.

Étape 2 : clarification de la problématique (5 min)

Les membres du groupe formulent les questions pour bien cerner la situation. Ils doivent, à cette étape, s'en tenir à des questions d'information factuelle (meilleure compréhension du contexte par ex). La personne qui a exposé sa situation apporte les précisions.



Étape 3 : contrat - reformulation de la question (1 min)

La personne qui a exposé sa situation précise clairement ce qu'elle attend des autres membres du groupe (je voudrais que le groupe m'aide à ...).



Étape 4 : réactions, commentaires, suggestions (20- 30 min)

Remarque préalable : il peut être intéressant pour l'animateur de représenter aux participants le meilleur moyen d'aider l'exposant : les objectifs sont de remettre de la complexité, de l'hétérogénéité, penser en terme de processus, de situation évolutive, sortir du binaire et accepter le ternaire « et ceci et cela », penser le contexte global, ne pas oublier la genèse de la situation, penser aux tabous ou aux non-dits, repérer les contradictions, pour enrichir le problème et élargir sa vision.

Les autres membres du groupe interviennent, donnent leurs impressions, réactions, interprétations, expériences... Ils proposent une façon de voir autrement la situation. Ils peuvent faire des suggestions pratiques ou donner des conseils. La personne qui a exposé sa situation écoute et s'engage à ne pas intervenir. Elle a tout intérêt à noter par écrit ce qui lui paraît pertinent de retenir.



Étape 5 : Synthèse et plan d'action (5 à 10 min)

L'exposant(e) prend quelques instants pour formuler en mini-plan d'action les remarques exprimées par les membres du groupe (une synthèse personnelle de ce qu'elle retient). Pendant ce temps, les autres participants notent les idées et remarques qui peuvent leur être utiles dans leurs projets (idées transversales etc)



Après ce temps d'écriture, l'exposant(e) indique la façon dont elle entend donner des suites. Les autres membres du groupe n'ont pas à discuter des choix de la personne ou de son plan d'action; ils se comportent plutôt comme des témoins du cheminement de cette personne; ils peuvent exprimer leur soutien et leur encouragement.



Étape 6 : Évaluation et intégration des apprentissages, vécu (5 -10 min)

Pour clore correctement la rencontre, il convient de faire un retour sur ce qui s'est passé. La personne qui a demandé de l'aide peut exprimer son vécu ; le groupe peut évaluer sa façon de procéder et, au besoin, y apporter des correctifs pour la prochaine rencontre. Il est conseillé de prendre quelques minutes pour noter individuellement ce que chacun retient de cette rencontre.

Sources (licences Creatives Commons BY-SA)

Cette méthode dérive de [l'entraînement mental](#) créé pendant la guerre 39-45 par Joffre Dumazedier et développé ensuite par le mouvement d'éducation populaire "peuple et culture".

Adapté de : Payette, A. et Champagne, C. Le groupe de codéveloppement professionnel, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1997

Voir aussi [Les six chapeaux de Bono](#).